



Nathalie Bonnaud-Choukroun & Dorothee Darniche

- Notaires associés -

Morgane Porta Delsol

- Notaire -

N. Bonnaud-Choukroun & D. Darniche

Successeurs de Maitres René Letellier et Daniel Bertrand

Notaires Associés

Provision sur frais

- Promesse de vente : 450 € (dont 300 € TTC d'honoraires)
- Ouverture d'un dossier de succession : 450 €
- Ouverture d'un dossier : 100 € (ex : donation, divorce, changement de régime matrimonial, etc...)

Actes à rémunération fixe

- Contrat de Mariage : 390 €
- P.A.C.S : 400 €
- Donations Entre époux (au dernier vivant) : 380 €
- Testament olographe (pour une personne) : 300 €
- Testaments olographes pour un couple (même testament pour chaque testateur) : 400 €
- Testament Authentique : 500 €

- o Notoriété simple : 250 €
- o Notoriété avec option du conjoint survivant : 550 €

- Procuration en minute : 90 €
- Procuration sous seing privé : 80 €
- Légalisation de signature : 60 €

- o Statuts de SCl et formalités d'inscription au greffe (apport en numéraire) : 2.500 €
(sauf particularités, sur devis)

Au-delà de ces prestations :

- Consultation : 180 €
- Consultation nécessitant des recherches documentaires ou calculs, à partir de 300 €

TARIF TOUTES TAXES COMPRISES – Taux de la TVA en vigueur : 20 %

(Le cas échéant, frais de déplacement en supplément)